

# Maîtrisez les règles de la sous-traitance dans le bâtiment



## ENJEUX

Maîtriser le cadre juridique applicable à la sous-traitance dans le secteur du Bâtiment en protégeant l'entreprise et ses partenaires.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier clairement les situations de sous-traitance et les distinguer des autres contrats
- Connaître et appliquer les obligations légales issues de la loi du 31 décembre 1975 et du Code de la commande publique
- Sécuriser la relation contractuelle avec les sous-traitants (agrément, garantie de paiement, documents obligatoires dans le cadre de lutte contre le travail illégal, assurances)
- Identifier les points de vigilance et les erreurs à éviter
- Négocier et exécuter le contrat de sous-traitance

## PUBLIC

Toute personne en charge de la négociation, rédaction, suivi de l'exécution et du paiement des contrats de sous-traitance. Dirigeants et chefs d'entreprises, assistants (es) administratifs (tives), conducteurs de travaux, gestionnaires de contrats, chargés d'affaires

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis

## MÉTHODES

Alternance d'exposés théoriques, de démonstration par l'exemple et de mise en pratique avec des quizz collectifs

« Utilisation du logiciel de Visioconférence TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions. Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté »

## ANIMATION

Formatrice, experte en marchés de travaux privés et publics, assurances BTP et en droit de la construction

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 5 / max : 12

## À PREVOIR / A NOTER

Prévoir un ordinateur(ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra et une connexion internet haut débit

## PROGRAMME : 0,5 jour (4 heures)

### 1 - Identifier les situations de sous-traitance

Identifier les situations de sous-traitance et les distinguer des autres contrats (co-traitance, contrat de vente, contrat de prestations de services, contrat de location ...)

Définition légale (loi du 31 décembre 1975 et code de la commande publique).

La sous-traitance directe et indirecte, la sous-traitance de pose

### 2 - Sécuriser le contrat de sous-traitance : obligations et risques

Obligations issues de la loi du 31 décembre 1975 : Déclaration au maître d'ouvrage, agrément des conditions de paiement et garantie de paiement ( la caution ; la délégation de paiement et le paiement direct en marché public)

Obligations issues du code du travail (dans le cadre de la lutte contre le travail illégal ; les documents de vigilance et attestations à fournir par le sous-traitant et à vérifier, les vérifications supplémentaires à effectuer, la carte d'identification du BTP ...)

Les 5 erreurs à éviter et les risques encourus

Les bonnes pratiques pour sécuriser la sous-traitance : *"Je sous-traite"*

Les bonnes pratiques pour sécuriser la sous-traitance : *"Je suis sous-traitant"*

Quizz

### 3 - Négocier le contenu et exécuter le contrat de sous-traitance

La retenue de garantie

Le prix global et forfaitaire et les travaux supplémentaires

Le délai d'exécution et les pénalités de retard

Les délais de paiement

*Présentation du modèle de contrat de sous-traitance établi par la profession du BTP*

*Quizz final d'auto-évaluation*

## SUIVI

Supports de travail, ressources complémentaires et attestation de formation transmis en format numérique.

Questionnaire d'évaluation à compléter via Google Forms

**PRIX : 280 € Net de Taxe / stagiaire**